

République Française - Département du Gard
DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SALINDRES
SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2026

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle Becmil,

Sous la présidence de : Monsieur Etienne MALACHANNE, maire

Présents : Merle, Hlywa, Fabregue, Rivier, Petit-Llinares, Rosso, Trauchessec, Gibelin, Polge, Debaille, Bonnet, Berard de Malavas, Sinet, Boinon, Aghulon, Enjolras, Mejean, Mercier, Labruno

Procurations :

V Rios donne procuration à M Hlywa
C Guillemet donne procuration à T Merle
P Daniel donne procuration à R Berard de Malavas
Courbier a donné procuration à L Petit-Llinares
Guy a donné procuration à JL Gibelin
Granel a donné procuration à H Rosso

Absences : A Genin

Léodie Petit-Llinares est élue secrétaire de séance

Objet de la délibération : Modification de la liste des conseillers municipaux chargés de projet suite à la démission de Mr Denneulin le 10 septembre 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les délégations accordées par Monsieur le Maire aux 8 adjoints élus lors du conseil municipal du 20 mars 2026,
Vu la nécessité de confier à des conseillers municipaux délégués des domaines importants de l'activité municipale non attribués aux Adjointes et au Maire,
Considérant que depuis le 28 avril 2022, des conseillers municipaux chargés de projets accompagnent le Maire sur des dossiers spécifiques,
Vu la délibération n°DE2026-30 du 26 mars 2026 fixant le nombre de conseillers municipaux délégués et chargés de projet
Vu la lettre de démission de Frédéric Denneulin, conseiller municipal chargé des jumelages en date du 10 septembre.
Vu l'entrée de Marion Granel au conseil municipal suite à cette démission
Vu la volonté de Gaëtan Agulhon de reprendre le projet des jumelages

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir débattu,

DÉCIDE

- De maintenir à 10 le nombre de conseillers municipaux chargés de projets
- De modifier la liste des conseillers chargés de projet pour tenir compte de la nouvelle composition du conseil municipal

Le conseil municipal demande au Maire de prendre les arrêtés de délégation correspondants

Sont élus comme conseillers municipaux chargés de projet :

Je certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Fait à Salindres le : 31/10/2026

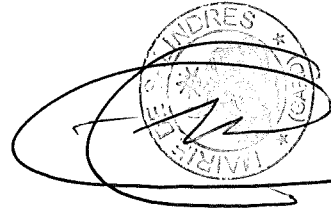
Date de publication 15/10/26

DANIEL Patrice, chargé de projets sportifs
DEBAILLE Didier, chargé des installations sportives
BOINON Patrice, chargé du protocole événementiel
CORNUT-COURBIER Monique, chargée des projets éducatifs
BONNET Claude, chargé du tourisme et du patrimoine
SINET Elizabeth, chargée du conseil municipal des jeunes
GUILLEMET Chantal, chargée de la santé
AGHULON Gaëtan, chargé des jumelages
ENJOLRAS-LECLERC Brigitte, chargée des maisons en partage
GRANEL Marion, chargée de la participation citoyenne

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la désignation des conseillers municipaux chargés de projets ainsi que de la nature de leurs projets

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme,
Le Maire, Etienne MALACHANNE



Je certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Fait à Salindres le : 8/10/26

Date de publication 15/10/26